

Assemblée Générale Mixte Axway Software

Mercredi 4 juin 2014 - 14 h 30 Hôtel Le Meurice – Paris

Avertissement

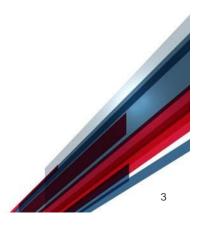
- Cette présentation contient notamment des estimations prévisionnelles auxquelles sont associés des risques et des incertitudes concernant la croissance et la rentabilité de la société dans le futur. Le groupe rappelle que les signatures des contrats de licence, qui représentent souvent des investissements pour les clients, sont plus importantes au deuxième semestre et de ce fait, peuvent engendrer des effets plus ou moins favorables sur la performance de fin d'année.
- En outre, l'activité au cours de l'année et/ou les résultats réels peuvent être différents de ceux décrits dans le présent document, notamment en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes qui sont décrits dans le Document de Référence 2013 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 24 avril 2014 sous le numéro R14-019.
- La distribution du présent document dans certains pays peut être soumise aux lois et règlements en vigueur. Les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels cette présentation est diffusée, publiée ou distribuée devraient s'informer de telles restrictions et s'y conformer.



Sommaire

- Ordre du jour de l'Assemblée Générale
- Rapport du Conseil d'administration
- Rapport des Commissaires aux comptes
- Informations sur les résolutions proposées
- Discussion
- Vote des résolutions
- Clôture





Ordre du jour (1/4)

- Points relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire
 - (R1) Approbation des comptes sociaux.
 - (R2) Quitus aux membres du Conseil d'administration.
 - (R3) Approbation des comptes consolidés.
 - (R4) Affectation du résultat.
 - (R5) Approbation de la convention de prestation de services conclue entre Axway Software et Sopra India Ltd, relevant des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.
 - (R6) Approbation de l'abandon de créance au profit d'Axway Srl, relevant des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.
 - (R7) Approbation de l'abandon de créance au profit d'Axway Software Sdn Bhnd, relevant des articles L. 225-38 suivants du Code de commerce.



Ordre du jour 2/4

- Points relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire (suite)
 - (R8) Approbation des conclusions du Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.
 - (R9) Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2014.
 - (R10) Nomination d'un nouvel administrateur.
 - (R 11) Nomination d'un censeur en application de l'article 23 des statuts de la Société.
 - (R12) Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'acheter les actions d'Axway Software en application des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce.



Ordre du jour 3/4

- Points relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire
 - (R13) Instauration d'un double droit de vote Modification corrélative des statuts.
 - (R14) Autorisation donnée au Conseil d'administration pour procéder, au profit des salariés et de mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe, à des émissions de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) sans droit préférentiel de souscription des actionnaires.
 - (R15) Autorisation consentie au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié ou des mandataires sociaux éligibles du Groupe Axway.



Ordre du jour 4/4

- Points relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire (suite)
 - (R16) Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux éligibles du Groupe Axway.
 - (R17) Pouvoirs donnés pour l'accomplissement des formalités légales.

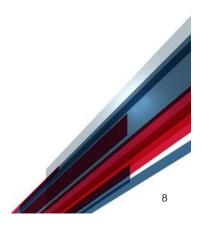




Sommaire

- Ordre du jour de l'Assemblée Générale
- Rapport du Conseil d'administration
- Rapport des Commissaires aux comptes
- Informations sur les résolutions proposées
- Discussion
- Vote des résolutions
- Clôture

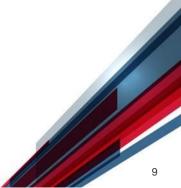




Rapport du Conseil d'administration

- Résultats comptables et financiers
- Réalisations 2013
- Stratégie et perspectives





Compte de Résultat (1/2)

En milliers d'euros	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2011	
Chiffres d'affaires				
Licences	75.583	71.435	77.762	
Maintenance	106.348	98.205	85.037	
Sous-total Licences et Maintenance	181.931	169.640	162.799 54.445 217.244	
Services	55.613	54.680		
Total chiffre d'affaires	237.544	224.320		
Coûts des ventes				
Licences et Maintenance	20.721	20.653	19.929	
Services	51.407	51.070	49.285	
Total coûts des ventes	72.128	71.723	69.214	
Marge brute	165.416	152.597	148.030	
En % du Chiffre d'affaires	69,6%	68,0%	68,1%	
Charges opérationnelles				
Frais commerciaux	70.763	64.077	61.528	
Frais de recherche et développement	33.636	32.508	32.079	
Frais généraux	23.549	21.046	19.120	
Total Charges opérationnelles	127.948	117.631	112.727	
Résultat opérationnel d'activité	37.468	34.966	35.303	
En % du Chiffre d'affaires	15,8%	15,6%	16,3%	

- Hausse de la marge brute résultant de la maîtrise des coûts
- Investissements commerciaux et marketing destinés à soutenir la croissance du CA en 2013 et suivants

Compte de Résultat (2/2)

En milliers d'euros	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2011	
Résultat opérationnel d'activité	37.468	34.966	35.303	
En % du Chiffre d'affaires	15,8%	15,6%	16,3%	
Charges liées aux stocks options	(1.352)	(1.147)	(146)	
Amortissement des actifs incorporels	(3.679)	(2.130)	(1.858) 33.299	
Résultat opérationnel courant	32.437	31.689		
En % du Chiffre d'affaires	13,7%	14,1%	15,3%	
Autres produits et charges	(5.271)	(2.940)	(3.967)	
Résultat opérationnel	27.166	28.750	29.332	
Coût de l'endettement financier net	(674)	(51)	(1.633)	
Autres produits et charges financiers	(656)	(63)	(1.034)	
Charge d'impôt	9.759	(3.976)	(5.208)	
Résultat net	35.595	24.660	21.457	
En % du Chiffre d'affaires	15,0%	11,0%	9,9%	
Résultat de base par action (en Euro)	1,75	1,22	1,20	



• Charge d'impôt 2013 : Activation des reports déficitaires U.S.

Capitaux Propres

En millions d'euros	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Capitaux Propres d'Ouverture	233,9	213,4	148,1
Résultat net de la période	35,6	24,7	21,5
Paiements fondés sur des actions	1,3	1,1	0,1
Opérations sur titres autodétenus	0,0	-0,1	-0,6
Affectation du résultat	-7,1	-5,0	-21,8
Opérations sur capital	2,2	2,1	61,2
Ecarts actuariels sur engagements de retraite	0,3	-0,1	0,0
Autres variations	0,1	0,0	-0,1
Ecarts de conversion	-7,9	-2,2	5,0
Capitaux Propres de Clôture	258,4	233,9	213,4

Capitaux propres en hausse du résultat de la période

Flux de Trésorerie

En millions d'euros	2013	2012	2011
Résultat net de la période	35,6	24,7	21,5
Dotations nette aux amortissements et provisions	8,0	5,8	4,4
Autres produits et charges calculés	1,7	0,6	0,3
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	45,3	31,1	26,2
Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	(3,6)	(10,8)	8,1
Coût de l'endettement financier net	0,7	0,1	1,6
Impôt, nette de provisions	(14,1)	(0,2)	(0,6)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	28,3	20,2	35,3
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(3,6)	(45,6)	(3,6)
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	2,2	2,1	61,2
Dividendes paiement	(7,1)	(5,0)	(21,8)
Variation du compte courant - Sopra Group	- -	-	(68,4)
Variation des emprunts	(4,4)	40,0	-
Intérêts financiers nets versés	(0,7)	-	(1,6)
Autres flux	0,3	0,1	(0,2)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(9,7)	37,2	(30,8)
Incidence des variations des cours des devises	(1,2)	(0,1)	0,5
VARIATION DE TRESORERIE NETTE	13,8	11,7	1,4
Trésorerie d'ouverture	35,4	23,7	22,3
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	49,2	35,4	23,7

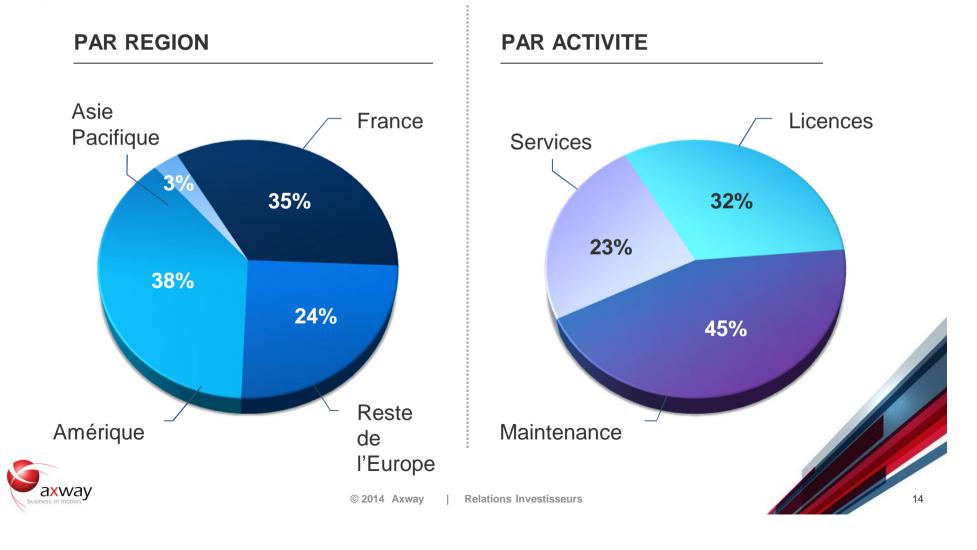


• Flux net de trésorerie disponible 24,7 M€



Axway: un business model équilibré

CA 2013



Effectif au 31 décembre 2013 : 1783





Structure de l'actionnariat inchangée

31/12/2013

20 465 177 ACTIONS COTEES

Sopra Group	Pasquier Family	Odin Family	Managers	Sopra GMT	Geninfo (SG Group)	Caravelle	Public	Treasury Shares
25.7%	0.1%	1.2%	2.5%	21.4%	8.8%	12.6%	27.6%	0.1%

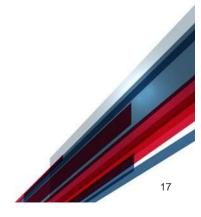
Pacte d'actionnaires (59.7%)



Rapport du Conseil d'administration

- Résultats comptables et financiers
- Réalisation 2013
- Stratégie et perspectives



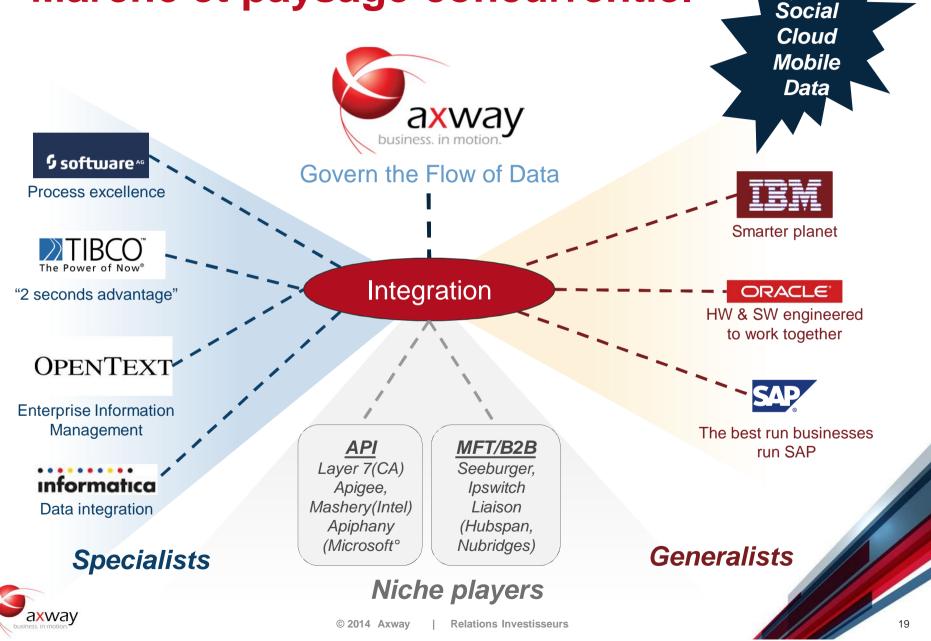


Réalisation 2013

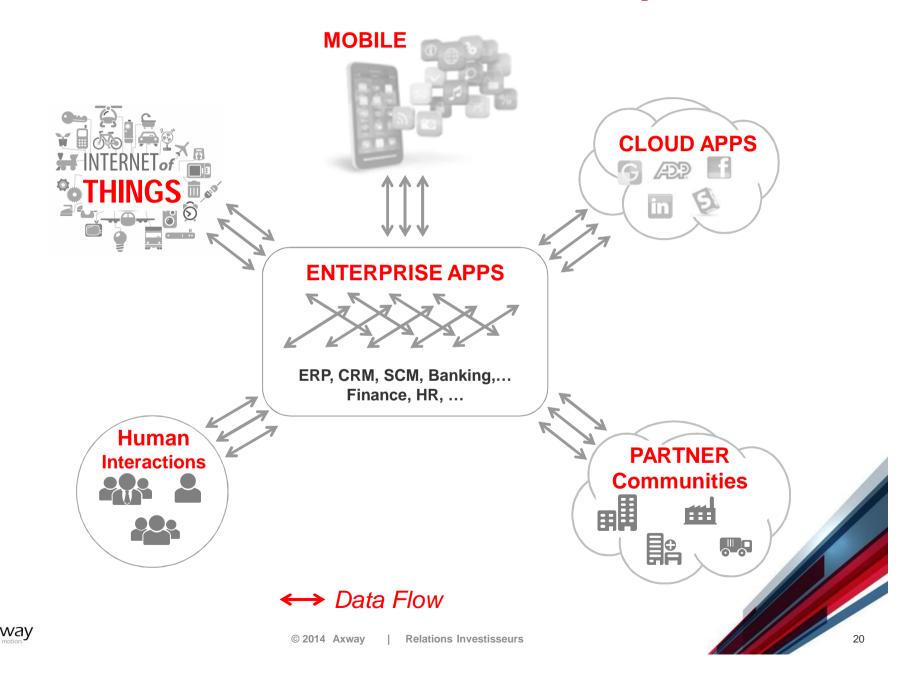
- Résultats en ligne avec la guidance, malgré un T4 plus faible
- Innovations de la Suite Axway5 bien accueillies par le marché
 - Intérêt fort pour la technologie API intégrée à l'offre Axway5
 - Lancement de composants stratégiques MFT et B2B au T4
 - Reconnaissance par Gartner à travers les MQ Integration & Governance
- Extension du réseau de distribution
 - Brésil : présence locale pour accompagner 300 clients en LATAM
 - Australie : présence locale pour amplifier la croissance
- Renforcement du groupe de management



Marché et paysage concurrentiel



Les flux de données d'une entreprise



Pourquoi faut-il les gouverner?

=> « Digital Economy »

Digitalisation of relations to customers & things

Big->Fast Data

Challenge for all Business models

=> Operational efficiency

Visibility ->Intelligence

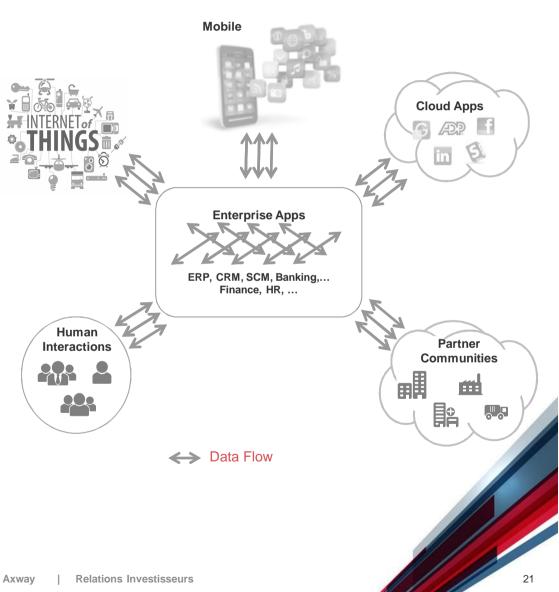
Self-provisioning

Quality of Service

Compliance

Security





Gouverner les flux de données avec **Axway 5 Suite (Février 2013)**

=> All Data flows (↔)

API

MFT

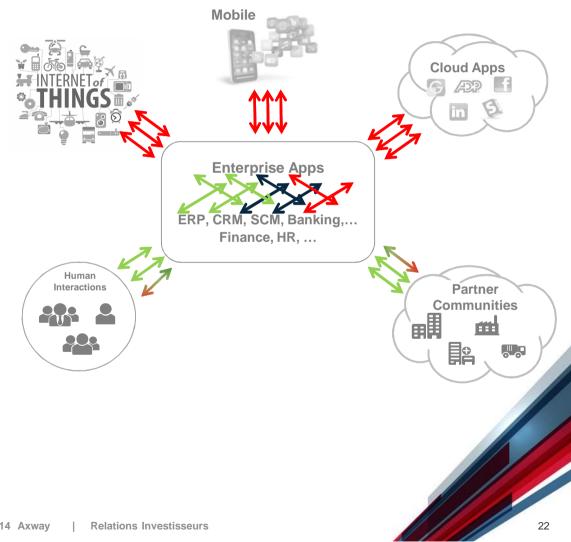
FDI

B₂B

FAI

=> All Governance

SLA/Analytics Community Mgt Dev Portal Catalog/Life Cycle Mgt **Policies** Integration **Error Mgt**

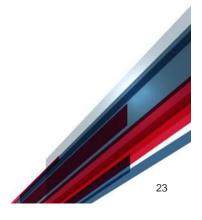




Rapport du Conseil d'administration

- Résultats comptables et financiers
- Réalisation 2013
- Stratégie et perspectives

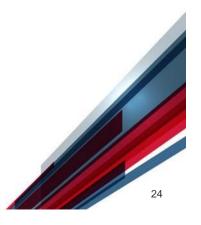




Axway se transforme pour réaliser son projet

- Résilience dans une économie difficile et un marché en [r]évolution
- Vision adaptée au projet \$500M/20%
 - Gouverner les flux de données
 - Croissance organique et par acquisition
- Innovations de la suite Axway 5
 - API Mgt (Vordel), offres MFT/B2Bi en Q4 2013
 - Operational Intelligence (Systar)
- Extension du réseau de distribution
 - Brésil, Australie
 - France/US/UK et FSI via Systar
- Management renforcé

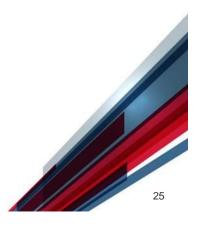




Sommaire

- Ordre du jour de l'Assemblée Générale
- Rapport du Conseil d'administration
- Rapport des Commissaires aux comptes
- Informations sur les résolutions proposées
- Discussion
- Vote des résolutions
- Clôture





Rapport des Commissaires aux comptes (1/2)

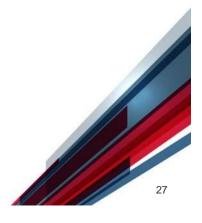
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés
- Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne
- Rapport des Commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre



Rapport des Commissaires aux comptes (2/2)

- Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions
- Rapport des Commissaires aux comptes sur le projet d'émission de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR), avec suppression du droit préférentiel de souscription

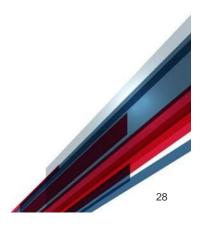




Sommaire

- Ordre du jour de l'Assemblée Générale
- Rapport du Conseil d'administration
- Rapport des Commissaires aux comptes
- Informations sur les résolutions proposées
- Discussion
- Vote des résolutions
- Clôture



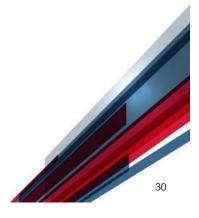






- Résolutions n° 1 à n° 4:
 - Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2013 faisant apparaître un bénéfice de 13 492 186,81 € et des opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports,
 - Quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos au 31 décembre 2013,





- Approbation des comptes consolidés clos au 31 décembre 2013 faisant apparaître un bénéfice net consolidé-part du Groupe – de 35 594 729 € et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports,
- Affectation du résultat,
 - Distribution d'un dividende de 0,40€ par actions,
 - Date de détachement du coupon : 10 juin 2014,
 - Date de mise en paiement du coupon: 13 juin 2014,
 - L'intégralité de cette distribution bénéficie d'un abattement fiscal de 40% pour les résidents français (article 158-3-2 du Code Général des Impôts).

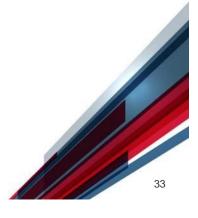


- Résolutions n° 5 à 8 proposées par le Conseil d'administration :
 - Convention de prestation de services conclue entre Axway
 Software et Sopra India Ltd,
 - Abandon de créance au profit d'Axway Srl relevant de l'article L. 225-38 du Code de commerce,
 - Abandon de créance au profit d'Axway Software Sdn Bhd,
 - Conclusions du Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.



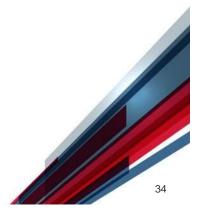
- Résolution 9 Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice en cours :
 - 262 500 € à répartir entre les membres du Conseil d'administration,
 - Montant identique à celui alloué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.





- Résolution 10 Nomination d'un administrateur :
 - Nomination de Pierre-Yves COMMANAY :
 - Pierre-Yves COMMANAY est Directeur au sein de Sopra Group où il a en charge, depuis début 2013, le développement international. Auparavant il a exercé différentes fonctions au sein du groupe qu'il avait rejoint en 1995. Il a notamment été Directeur Général (CEO) de la filiale Sopra Group UK de 2009 à 2012 et précédemment Directeur Industriel de Sopra Group India Pvt Ltd. Pierre-Yves COMMANAY est membre du Conseil d'Administration de Syntec Numérique depuis 2013. Il est diplômé de l'Université de Lyon (DESS de gestion) et de l'Université de Savoie (Maîtrise d'informatique),





- Résolution 11 Nomination d'un censeur en application de l'article 23 des statuts :
 - Nomination de Yann Metz- Pasquier:
 - Yann METZ-PASQUIER est co-fondateur de la société Upfluence (San Francisco – Californie), créée en 2013. Il a auparavant exercé des fonctions d'analyste en Fusion-Acquisition au sein du cabinet Moss Adams LLP en Californie. Yann METZ-PASQUIER est membre du Conseil d'Administration de Sopra GMT depuis 2012. Il est diplômé de l'Université Catholique de Lyon (ESDES) en gestion. Apres avoir passé avec succès les niveaux 1 et 2 du CFA exam (Chartered Financial Analyst), il est actuellement candidat au niveau 3.



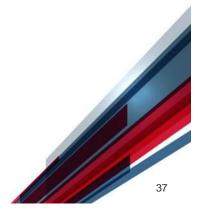
- Résolution 12 Renouvellement des autorisations en vue du rachat par Axway Software de ses propres actions :
 - Durée de validité : 18 mois,
 - Plafond de détention et de rachat cumulé sur la durée de l'autorisation : 10% des actions du capital social à la date de réalisation des achats,
 - Cette résolution pourrait notamment permettre:
 - D'assurer l'animation du marché des actions par un prestataires de services d'investissement dans le cadre du contrat de liquidité,
 - De couvrir les plans d'options ou d'achats d'actions mis en place par la société



(R12 suite)

- Impossibilité de poursuivre le programme de rachat d'actions en période d'offres publiques,
- Prix maximum d'achat: 37 € (hors frais d'acquisition) par action,
- Montant cumulé: 75 721 119 € (hors frais d'acquisition).









- Résolution 13 Instauration d'un droit de vote double aux actionnaires détenant des actions inscrites au nominatif depuis deux (2) ans – modification corrélative des statuts :
 - Bénéficiaires :
 - Actionnaire détenant des actions inscrites au nominatif depuis deux (2) ans au moins.
 - Objectifs :
 - Favoriser la stabilité de l'actionnariat du groupe Axway, et
 - Inscrire de manière pérenne la stratégie de développement du groupe.



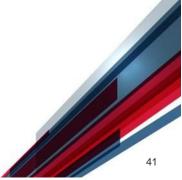
- Résolution 14 Autorisation donnée au Conseil d'administration pour procéder, au profit de salariés et de mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe, à des émissions de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR), sans droit préférentiel de souscription :
 - Durée : 18 mois à compter de la présente assemblée générale,
 - Le montant de l'augmentation de capital s'impute sur le plafond de la 29^e résolution adoptée lors de l'assemblée générale du 4 juin 2013,



(R14 suite)

- Renonciation par les actionnaires au profit des titulaires de ces bons - à leur droit préférentiel de souscription - aux actions à émettre par l'exercice de ces BSAAR,
- Le Conseil d'administration fixera l'ensemble de ces caractéristiques attachées auxdits BSAAR.





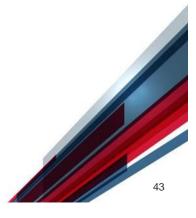
- Résolution 15 Autorisation consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié ou des mandataires sociaux éligibles du Groupe Axway :
 - Durée de validité: 38 mois à compter de la date de la présente assemblée générale,
 - Actions existantes ou à émettre au profit des salariés et/ou mandataires sociaux éligibles ou de certains d'entre eux de la société et des sociétés qui lui sont liées,
 - Suppression corrélative du droit préférentiel de souscription des actionnaires,



(R15 suite)

- Nombre total maximum d'actions pouvant être attribuées :
 4% du capital social de la société à la date de décision de l'attribution,
- Le Conseil d'administration fixera :
 - Les modalités d'attributions, notamment les périodes d'acquisition et de conservation, le cas échéant, ainsi que
 - Les conditions attachées à ces attributions.





- Résolution 16 Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux éligibles du Groupe Axway:
 - Durée : 38 mois à compter de la présente assemblée générale,
 - Actions existantes ou à émettre attribuées au profit des salariés et / ou mandataires sociaux éligibles de la société et / ou des sociétés liées,
 - Renonciation corrélative des actionnaires- au profit des bénéficiaires- à leur droit préférentiel de souscription d'actions,



(R16 suite)

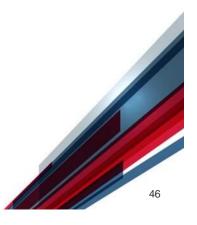
- Le montant total du nombre d'actions ainsi créées ou attribuées ne pourra être supérieur à 1% du capital social de la société au jour de la (ou des) attribution(s). La résolution votée par l'assemblée générale l'année dernière et dont le plafond était de 7 % sera ainsi privée d'effet.
- Le Conseil d'administration fixera :
 - Les conditions d'attributions de ces options de souscription ou d'achat d'actions, et
 - En tout état de cause le prix d'exercice ne pourra pas être inférieur à 80 % de la moyenne des cours de bourse les 20 séances précédant l'attribution desdites options.
- Résolution 17 Pouvoirs pour les formalités.



Sommaire

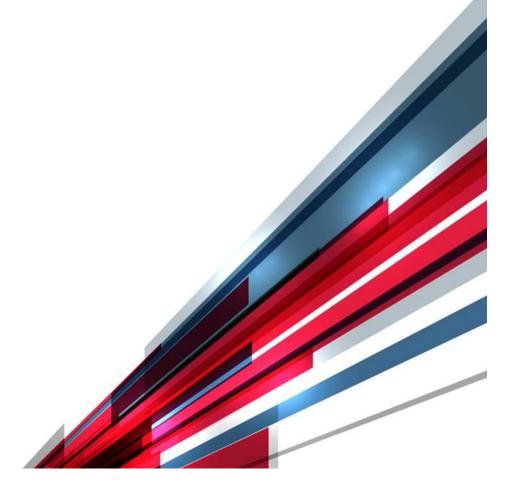
- Ordre du jour de l'Assemblée Générale
- Rapport du Conseil d'administration
- Rapport des Commissaires aux comptes
- Informations sur les résolutions proposées
- Discussion
- Vote des résolutions
- Clôture







Discussion



Quorum et majorité

- Assemblée générale ordinaire :
 - Quorum (sur première convocation) : 1/5 des actions ayant droit de vote,
 - Majorité : majorité des actionnaires présents ou représentés,
 - Résolutions concernées: n°1 à n°12 et n°17.
- Assemblée générale extraordinaire :
 - Quorum (sur première convocation): ¼ des actions ayant droit de vote,
 - Majorité 2/3 des voix des actionnaires présents ou représentés,
 - Résolutions concernées : n°13 à n°16.



Fonctionnement des boîtiers de vote

CARTE À PUCE

Le boîtier ne peut fonctionner que si votre carte à puce est correctement insérée

POUR VOTER

Appuyez simplement sur la touche correspondant à votre choix :

- **⊨** Pour
- Contre
- **Abstention**
- Message d'information en bas de l'écran du boîtier :
 - Mention "acquitté : votre vote est effectivement pris en compte
 - Mention "voté" : le vote est fermé et votre vote est enregistré définitivement



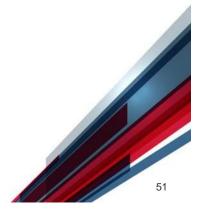




Première résolution

• Approbation des comptes sociaux.

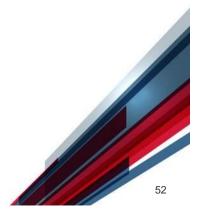




Deuxième résolution

• Quitus aux membres du Conseil d'administration.





Troisième résolution

• Approbation des comptes consolidés.

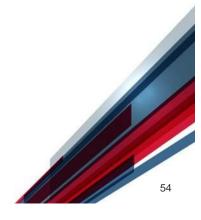




Quatrième résolution

• Affectation du résultat.

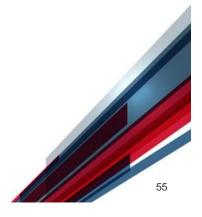




Cinquième résolution

 Approbation de la convention de prestation de services conclue entre Axway Software et Sopra India Ltd, relevant des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

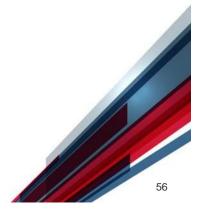




Sixième résolution

 Approbation de l'abandon de créance au profit d'Axway Srl, relevant des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

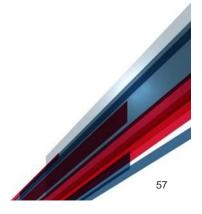




Septième résolution

 Approbation de l'abandon de créance au profit d'Axway Software Sdn Bhnd.

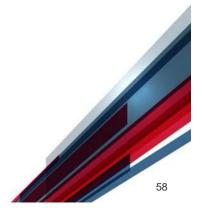




Huitième résolution

 Approbation des conclusions du Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.

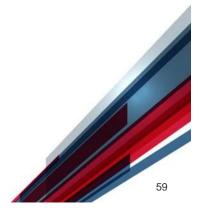




Neuvième résolution

• Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2014.

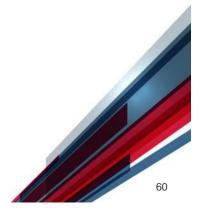




Dixième résolution

• Nomination d'un nouvel administrateur.

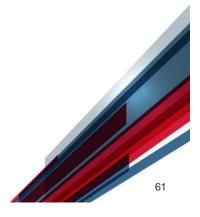




Onzième résolution

• Nomination d'un censeur en application de l'article 23 des statuts de la Société.

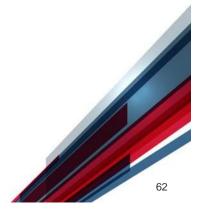




Douzième résolution

 Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'acheter les actions d'Axway Software en application des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce.





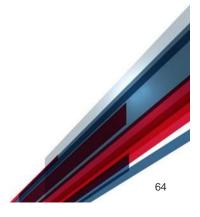




Treizième résolution

• Instauration d'un double droit de vote – Modification corrélative des statuts.

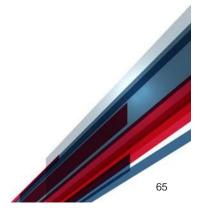




Quatorzième résolution

 Autorisation donnée au Conseil d'administration pour procéder, au profit de salariés et de mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe, à des émissions de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR), sans droit préférentiel de souscription.

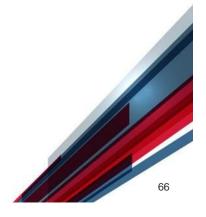




Quinzième résolution

 Autorisation consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié ou des mandataires sociaux éligibles du Groupe Axway.

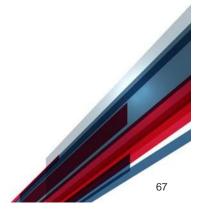




Seizième résolution

 Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux éligibles du Groupe Axway.

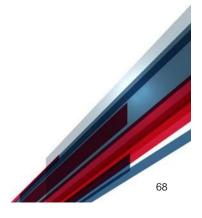




Dix-septième résolution

 Pouvoirs donnés pour l'accomplissement des formalités légales.









Mercredi 4 juin 2014